

La dynamique de la pratique sportive des jeunes

Claude Lafabrègue

▶ To cite this version:

Claude Lafabrègue. La dynamique de la pratique sportive des jeunes. Loisirs et société, 2001, 24 (1), pp.81-109. 10.7202/000164ar . hal-04078605

HAL Id: hal-04078605

https://hal.science/hal-04078605

Submitted on 29 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA DYNAMIQUE DE LA PRATIQUE SPORTIVE DES JEUNES

Claude LAFABRÈGUE

Université de Caen Basse-Normandie

Claude Lafabrègue. La dynamique de la pratique sportive des jeunes. *Loisir et Société / Society and Leisure*, 2001, 24 (1), pp.81-109. doi.org/10.7202/000164ar.

Si elle n'est pas le monopole d'une classe d'âge, la pratique de la compétition sportive apparaît toutefois comme l'activité privilégiée de la jeunesse. Selon une enquête réalisée par l'INSEP, le taux correspondant culmine à 27,4 % entre 12 et 17 ans puis décroît ensuite très rapidement (Irlinger, Louveau, Metoudi, 1988). Cette disponibilité à l'égard du sport est manifestement liée à la situation de dépendance sociale des jeunes à l'égard de leurs parents. En effet, le taux d'activité sportive chez les élèves et les étudiants (26,4 %) est très supérieur à celui de toutes les catégories sociales définies par leur position professionnelle. Une autre enquête réalisée par le ministère de la Culture confirme que l'engagement sportif chute très sensiblement dès que l'entrée dans le monde du travail et l'accès à un foyer indépendant sont réalisés (Patureau, 1992 ; Galland, 1996).

On peut toutefois se demander si le renouvellement des inclinations culturelles qui se produit au cours de cette période de transition sociale ne s'observe pas aussi en aval, chez ceux qui résident toujours au domicile parental. Cette interrogation incite à réexaminer les conditions qui président à la formation des dispositions sportives chez ces derniers. S'il ne fait guère de doute que l'accès au monde de la compétition sportive est tributaire des relations que les jeunes établissent avec leur entourage proche, un point plus polémique sur lequel s'opposent des travaux d'inspirations théoriques différentes porte sur la forme que prennent ces relations.

Cet article aborde cette question en partant d'un point de vue dynamique. Une enquête qualitative reposant sur des entretiens a porté sur les parcours sportifs de jeunes compétiteurs d'un niveau sportif ordinaire afin de connaître les conditions les ayant conduits à commencer puis à reconduire la pratique d'un sport, à l'interrompre puis à la reprendre ou à en changer. Une analyse fine de ces différents moments de leur parcours sportif a permis de mieux comprendre comment leur entourage a contribué à orienter le cours de leurs dispositions sportives.

1. La plasticité des dispositions au cœur de l'étude dynamique des choix sportifs

Jusqu'à une période récente en France, l'étude de la genèse de la pratique sportive reposait le plus souvent sur une conception statique et déterministe de la réalité. Procédant à l'observation des seuls choix initiaux, de multiples travaux ont mis en évidence l'existence de grandes différences dans la participation sportive en fonction des caractéristiques objectives des agents sociaux. Les analyses qui s'inspirent du cadre théorique défini par Pierre Bourdieu (1979; Bourdieu et Wacquant, 1992) expliquent ces variations par le poids prépondérant des prédispositions acquises précocement au sein du milieu familial (Le Pogam, 1979; Delbecque, 1979; Louveau, 1980). La force attribuée à cette inculcation primaire confère à l'habitus une stabilité telle que les formes de pratique sportive que les enfants adopteront à plus ou moins brève échéance ne peuvent qu'être conformes à la culture somatique (Boltanski, 1971) ou au rapport au corps (Bourdieu, 1979) de leur classe sociale, par-delà la diversité apparente des sports choisis.

Les travaux qui s'appuient sur une démarche dynamique vont à contre-courant de cette thèse. En effet, l'étude des flux qui affectent les populations de pratiquants met en évidence la forte instabilité des choix sportifs (Chevalier, 1998; Roberts et al., 1991), qui s'explique par la plasticité des dispositions des agents. L'engagement sportif est alors conçu comme un parcours au cours duquel divers événements se produisant à l'intérieur comme à l'extérieur du milieu sportif, peuvent amener les pratiquants à modifier le sens qu'ils avaient initialement attribué à un sport et à reconsidérer leurs choix antérieurs (Coakley, 1993). En cela, la pratique sportive peut être analysée comme un processus, c'est-à-dire comme « la dynamique d'un ensemble de phénomènes qui interagissent dans le temps, de façon non aléatoire mais sans causalité unilinéaire et dont l'interaction produit un ou plusieurs effets » (Charlot Bautier et Rochex, 1992, p. 33). La perspective interactionniste associée à ce concept invite à traiter chaque pratiquant comme un sujet singulier participant activement à la construction du sens de ce qu'il fait, en liaison étroite avec autrui. Cette construction sociale de la réalité s'élabore d'abord à partir d'un héritage culturel légué par les premiers agents socialisateurs (Berger et Luckmann, 1986), dont le contenu dépend de la position qu'ils occupent dans l'espace des classes sociales.

Toutefois, la production du goût pour le sport n'est pas circonscrite à l'univers familial. Elle se poursuit continuement à l'extérieur de l'unité domestique, notamment dans l'institution sportive en fonction des normes spécifiques qui régissent son fonctionnement. Il a été ainsi montré que la longévité d'une carrière équestre amateur dépend moins des dispositions dont le cavalier est pourvu à l'égard du sport équestre avant de s'y initier que de celles qu'il développe

au cours de l'activité elle-même, à travers les interactions avec les moniteurs et les pratiquants plus expérimentés qui lui permettent de s'approprier la culture équestre institutionnelle et les valeurs de la compétition sportive auxquelles elle est étroitement indexée (Chevalier, 1998).

Il est fort probable que cette interprétation ait une portée générale si l'on considère que le sport désigne un type d'activité motrice particulier, se déroulant sur la base de règles rigoureusement définies dans le cadre de compétitions instituées par une instance fédérale (Parlebas, 1986). Par-delà la spécificité des règles qui définissent leur singularité, les sports disposent donc d'une unité phénoménale dans laquelle la compétition occupe une place majeure. En sport, l'exercice physique présente la particularité d'être toujours sanctionné par l'établissement d'un classement hiérarchique des participants qui opère à différents niveaux d'échelle au moyen de procédures strictement codifiées. La systématicité de cette mise en ordre hiérarchique permet à chaque concurrent de connaître à tout moment le rang qu'il occupe par rapport à autrui et de se représenter l'évolution de sa valeur sportive dans le temps.

En pénétrant dans un club sportif, l'enfant accède donc à une sphère de participation sociale spécialisée dans laquelle il doit créer de nouvelles formes de relations sociales et s'engager dans une activité d'apprentissage particulière. Prendre goût au sport suppose alors d'acquérir une certaine maîtrise des codes sociaux qui régulent les relations sportives et de développer des compétences spécifiques, permettant au jeune pratiquant de répondre à un degré minimal aux exigences de son nouveau groupe d'appartenance. La situation d'interaction nouvelle dans laquelle le sujet est engagé suscite en conséquence une activité de socialisation, qui se superpose aux habitudes culturelles transmises par la famille (Garnier, 1993).

La question de la congruence entre les attentes que le club nourrit à l'égard du néophyte et les prédispositions acquises dans le milieu familial se trouve ainsi posée. Elle apparaît comme un cas particulier du problème pointé par Berger et Luckmann (1986) à propos de la transition entre la socialisation primaire et la socialisation secondaire. L'articulation entre la famille et le club ne va donc pas de soi ; elle reste à construire. Quand bien même l'éducation familiale donnerait très tôt à un enfant l'envie de faire un sport, il n'est pas certain que cette vocation lui assure de trouver tout de suite et toujours une satisfaction dans l'activité spécifique proposée par les clubs. Par conséquent, l'univers des possibles ne se limite pas à la reproduction des principes inculqués par les parents. Dès lors, tous les scénarios sont envisageables, allant de la simple continuité de l'expérience vécue dans la famille jusqu'à une franche rupture avec les habitudes qui y ont été acquises, impliquant une transformation des dispositions initiales.

Les dispositions sportives se construisent donc au fil des interactions que le jeune sujet établit avec autrui, en fonction de la signification que ces relations revêtent à ses yeux. C'est ce qui leur confère un caractère virtuellement instable. En effet, l'amour du sport est susceptible de fluctuer en intensité, de changer d'objet ou de s'évanouir à la suite d'une modification des rapports qui lient le sujet à son entourage sous le double point de vue de la conformité et de la singularité. Cette versatilité des goûts sportifs s'éclaire à la lumière des travaux de G.H. Mead. Pour ce dernier, la socialisation qui se construit dans l'interaction avec autrui est mue par un double désir : celui de devenir semblable aux autres membres du groupe auquel le sujet se réfère et celui d'afficher sa différence personnelle au sein de ce groupe (Mead, 1963). Par conséquent, persévérer dans un sport suppose du pratiquant qu'il parvienne à y satisfaire au mieux son désir d'affirmation personnelle par la réalisation de ses aspirations, tout en y trouvant matière à combler son désir d'obtenir une reconnaissance sociale en satisfaisant aux exigences de son entourage. Ce cadre conceptuel permet d'envisager les conditions générales dans lesquelles un jeune éprouvera du plaisir dans un sport pour autant que l'on garde à l'esprit que la recherche d'affiliation et de singularisation dans le sport est tributaire des multiples groupes auxquels une personne se réfère. Selon des études anglo-saxonnes (Birrel et Richter, 1987; Fine, 1987), cette dynamique est redevable d'une succession de transactions dont l'enjeu est de définir le mode d'engagement convenable du sujet dans la compétition sportive. Au cours de ces relations, chacun des protagonistes tente de faire valoir son point de vue auprès d'autrui pour qu'il le partage ou, du moins, pour qu'il en tienne en compte dans ses plans d'action.

2. L'engagement sportif, un processus socialement différencié ?

Le dispositif de recherche a fait porter l'analyse sur des moments particuliers des parcours sportifs individuels : l'accès initial à un sport, l'installation dans un sport, l'arrêt d'un sport et sa reprise. La continuité ou la discontinuité de la signature d'une licence dans un sport donné au cours de plusieurs saisons successives a donné un contenu opérationnel à chacune de ces séquences sportives, ce qui en a facilité l'observation objective. S'inscrire pour la première dans un sport signale l'accès initial à ce sport ; se réinscrire l'année d'après, c'est s'installer dans un sport. L'arrêt d'un sport intervient quand on ne renouvelle pas son inscription immédiatement après une ou plusieurs années d'adhésion. Enfin, renouer avec un sport équivaut à réinscrire dans ce sport sans l'avoir fait l'année précédente.

Comprendre les éléments contextuels qui incitent une personne à commencer un sport, le continuer, l'interrompre ou le reprendre devait permettre de saisir les logiques relationnelles

qui président à l'engagement dans la compétition sportive. Ces logiques désignent à la fois les motifs qui guident les conduites des acteurs et les principes autour desquels s'organisent leurs relations aux autres dans une situation sociale donnée. Cette recherche a mis l'accent sur les échanges que le jeune pratiquant a établis avec ses parents et avec les membres du club sportif.

Cet article a pour objectif de caractériser ces logiques et de voir si elles ne se différencient pas selon la position sociale que les jeunes occupent à travers leurs parents. Des études déterministes ont montré que la pratique d'un loisir sportif se réalisait dans des conditions et en fonction de motivations différentes suivant les classes sociales. Ces différences sont parfois médiées par le choix de spécialités distinctes (Bourdieu, 1979; Clément, 1981; Davisse et Louveau, 1991), mais elles s'expriment aussi à l'intérieur d'un même loisir sportif (Falt,1981; Faure, 1990; Le Pogam; 1979; Pociello, 1981; Suaud; 1989; Waser, 1995). Les contrastes les plus forts opposent les travailleurs manuels aux cadres, professions libérales et professions intellectuelles supérieures. De leur côté, les employés se rapprochent souvent des ouvriers ou les remplacent dans leur opposition aux catégories sociales précédentes tandis que les membres des classes moyennes se tiennent plus près des classes supérieures que des classes populaires. Sur cette base, nous avons choisi de mener une enquête qualitative auprès de deux catégories sociales de pratiquants: l'une regroupe les enfants d'ouvriers et d'employés, l'autre rassemble les enfants dont au moins l'un des parents exerce une profession intermédiaire ou occupe un emploi de cadre.

3. Méthodologie

a) L'échantillon

L'étude a été menée dans deux villes de la région parisienne ayant des profils sociologiques contrastés. La première accueille une proportion d'employés et d'ouvriers qui dépasse la moyenne régionale ; la seconde attire surtout des professions intermédiaires et des cadres, dont le poids est plus important dans cette localité que dans l'espace régional.

Dix-huit familles disposant des traits sociologiques dominants de leur commune de résidence ont été choisies (neuf dans la première et neuf dans la seconde). Dans le premier cas, les deux parents sont des ouvriers ou des employés, sortis du système scolaire entre 14 et 16 ans, sans diplôme ou avec une faible qualification. À titre d'exemples, on y trouve un ouvrier métallurgiste, un maçon, un garçon de café et un guichetier de la Poste. Dans le second cas, le père est technicien supérieur, agent de maîtrise ou cadre et dispose d'un diplôme supérieur ou

équivalent au baccalauréat. Ce groupe rassemble, par exemple, un technicien en électronique, un informaticien, un ingénieur en automation et un directeur d'une agence bancaire.

Dans chacune de ces familles, un sportif et l'un de ses parents ont été sollicités pour être interviewés. Les adeptes de la compétition sportive ont à peu près les mêmes caractéristiques sociodémographiques que celles observées au plan national. Ils sont jeunes : tous ont entre 18 et 23 ans à la fin de l'enquête. On compte parmi eux une grande majorité de garçons. Tous poursuivent des études ou les ont terminées depuis peu. Ils ont été sélectionnés pour leur qualité de sportifs ordinaires. Quelques-uns ont bien momentanément évolué en division régionale, mais aucun d'eux n'a fait partie de l'élite nationale. Afin de ne pas restreindre la validité de nos observations à une seule activité, nous avons privilégié dans la mesure du possible la diversité des sports récemment pratiqués par les jeunes au moment où nous les avons contactés. En définitive, 32 personnes ont été interviewées en raison du refus de certains parents de participer à l'enquête.

b) L'instrument de recueil des données

Au moins deux entretiens semi-directifs d'une à deux heures ont été réalisés avec chacune des personnes concernées. Les jeunes pratiquants étaient conviés à raconter leur propre expérience sportive tandis qu'on attendait surtout des parents qu'ils apportent des précisions sur des moments particuliers de cette expérience et complètent le témoignage de leur enfant.

La situation d'interlocution avait un double dessein. En premier lieu, il s'agissait de mettre à jour les motifs de pratique et les relations sociales qui orientent l'engagement sportif des jeunes compétiteurs. Les entretiens devaient donc nous éclairer sur la signification que ceux-ci ont attribuée à leurs diverses pratiques et à la façon dont elles se sont succédé. Ils avaient également pour but de recueillir des informations relativement fines sur les contextes relationnels dans lesquels les sujets ont exprimé le désir de commencer un sport, de le continuer, de l'abandonner ou de le reprendre. Nous avons procédé de la même façon pour ceux qui, sans changer d'activité, ont quitté un club pour un autre. En second lieu, il s'agissait de produire une connaissance objectivante du parcours sportif de ces jeunes athlètes afin de pouvoir relier leur discours à un calendrier et à des pratiques qui soient clairement identifiés. Ce travail s'est généralement déroulé en un temps réservé à la fin de la rencontre afin de ne pas donner à l'entretien un style directif qui aurait pu lui être préjudiciable.

La première vague d'entretiens a donné lieu à l'établissement d'un tableau condensé du parcours des pratiquants. Ce tableau nous a ensuite été utile pour repérer les aspects de chaque

expérience sportive qui avaient été insuffisamment explorés ou sur lesquels les informations obtenues se révélaient contradictoires. Les rencontres suivantes ont permis de contrôler la validité de ce premier résumé et surtout de compléter notre connaissance du parcours des pratiquants.

c) Le traitement des données

La technique d'analyse des contenus d'entretiens (Bardin, 1993) a été adaptée aux hypothèses et objectifs de la recherche. Le travail a consisté à repérer dans le discours des interviewés les noyaux de sens apportant des indications sur les motifs ayant inspiré leurs conduites et les relations à travers lesquelles leurs choix se sont exprimés, en tenant compte de la dimension diachronique de l'expérience sportive.

Le corpus a été découpé en une série d'énoncés en fonction de leur contenu thématique. Le codage a été réalisé en trois étapes. Les énoncés ou les blocs d'énoncés ont tout d'abord été classés en fonction du sport auquel ils se réfèrent. Ensuite, les éléments du discours ont été indexés dans trois types de catégories : les événements factuels (s'inscrire dans un club, le fréquenter, se blesser, etc.) saisis dans leur chronologie à partir de l'âge auquel ils se sont produits, les personnes avec lesquelles le jeune sportif a été en relation à cette occasion et les jugements évaluatifs au moyen desquels le sujet justifie sa conduite. Une même unité de discours a été classée dans différents types de catégories lorsque cela s'est révélé nécessaire pour la bonne compréhension du parcours des pratiquants. Enfin, dans chacun de ces trois types de catégories, les énoncés ont été distribués puis condensés selon le thème évoqué.

Les tableaux qui en résultent ont été analysés de deux façons. Grâce à eux, on a pu comparer à l'intérieur d'un même entretien les raisons avancées par un pratiquant dans différents sports pour justifier un même type de décision ou différents types de décision (commencer, continuer, arrêter un sport). Il en va de même à propos de l'attitude des parents à l'égard de la pratique sportive de leur enfant. Ils ont également permis de relever les similitudes et les différences afférentes à un même type d'événement à travers l'ensemble des entretiens.

Parallèlement à la construction de ces tableaux, une autre analyse a été menée afin de connaître l'intérêt des parents pour la pratique sportive de leur enfant. L'idée directrice était de repérer les comportements susceptibles de constituer des indicateurs pertinents de la mobilisation sportive des adultes en faveur de leur progéniture plutôt que de s'en tenir aux déclarations portant sur la valeur conférée au sport par ces derniers. Il était alors entendu qu'une mobilisation sportive se manifesterait par la mise en œuvre d'un répertoire diversifié d'actions.

Il ne pouvait être question d'en réduire l'expression à un seul type de comportement, même si l'incitation ou le soutien apporté de cette façon était particulièrement appuyé. N'ont été retenues que les conduites guidées par l'intention manifeste d'encourager l'enfant à débuter ou à continuer un sport. L'exploitation des matériaux recueillis a fait émerger six items (voir la liste en annexe).

Pour tout sport pratiqué, chaque jeune a été affecté d'un score compris entre 0 et 1 sur chaque item en fonction de la présence ou de l'absence du type de conduite considéré ou de la fréquence de son occurrence (items 2, 3 et 4). La prise en compte de ses différents sports a abouti au calcul d'un score individuel moyen par item représentant l'importance du soutien que ses parents ont apporté à sa pratique sportive en général grâce à un type de conduite particulier. Les scores affectés sur les six items ont permis de bâtir deux indicateurs : un indice synthétique, variant de 0 à 6, qui résume l'intensité globale de la mobilisation sportive des parents ; un profil objectivant sur un graphique le poids de chaque type de conduite correspondant à une mobilisation sportive.

Le principe général qui a commandé le classement des jeunes compétiteurs dans la catégorie des familles mobilisées était de constituer un ensemble relativement homogène et bien distinct de la moyenne des pratiquants. Des règles d'agrégation ont été progressivement élaborées à l'aide des deux critères précédents afin de déterminer les caractéristiques devant servir à établir l'homogénéité de la catégorie des familles mobilisées. Plutôt que de s'en tenir aux rares individus dont les scores s'approchent des valeurs maximales, il a été décidé d'inclure dans cette catégorie des individus dont les scores sont un peu plus éloignés de cette situation archétypale. Pour faire partie des familles mobilisées, les compétiteurs devaient disposer d'un indice synthétique de mobilisation sportive au moins égal à la moyenne de l'ensemble des pratiquants et avoir obtenu un score situé un cran au-dessus du score moyen (par exemple 0,67 par rapport à 0,5 ou 0,33 par rapport à 0,25) sur au moins la moitié des items. L'opération de classement est décrite pour trois pratiquants en annexe. Neuf jeunes sportifs ont rempli ces deux critères. Le résultat final est visualisé sur les figures 3 et 4 de l'annexe.

Une affaire de famille?

Au début, les enfants se font une image du sport à partir des jeux qu'ils pratiquent avec leurs camarades et des exploits des champions qu'ils découvrent à la télévision. C'est, à n'en pas douter, une expérience commune à presque tous ceux qui, aujourd'hui, poussent la porte d'un club sportif, mais elle ne saurait suffire à elle seule à motiver leur décision ; encore faut-il

qu'ils rencontrent dans leur entourage proche une stimulation les invitant à faire le premier pas. Dans certains cas, cette stimulation est en grande partie assurée par les parents qui se mobilisent pour favoriser l'accès de leur enfant au sport et lui permettre d'en poursuivre la pratique.

Les mobiles des parents

L'action parentale menée en leur faveur offre aux enfants un solide appui pour développer leur goût du sport. Cela dit, l'effort des parents vise indistinctement les activités offertes par les clubs sportifs, sans accorder une quelconque priorité à la compétition. L'importance qui est attribuée à ces activités s'étaie sur la conviction qu'elles apporteront aux enfants des bienfaits semblables à ceux qu'ils ont éprouvés pendant leur propre jeunesse. À vrai dire, les bénéfices espérés de l'exercice sportif se définissent, en dernière instance, par rapport à la scolarité. Le « sport¹» est un complément indispensable des études. À ce titre, il apporte un double enrichissement.

On ne peut laisser la vie d'un enfant se réduire à l'accomplissement des devoirs scolaires sous peine de fabriquer une personnalité étriquée et perturbée. Celui-ci doit avoir une activité de loisir constructive dans laquelle il puisse s'épanouir. À cet égard, la pratique d'un « sport » est un atout précieux compte tenu des bienfaits qu'on lui prête. Dans cette perspective, les bienfaits qu'elle apporte à ses jeunes adeptes se déclinent sur deux registres. Le premier est celui de la santé physique et mentale. Les parents reprennent à leur compte un credo bien connu en éducation : la première vertu de l'exercice physique est de donner à l'enfant « un esprit sain dans un corps sain ». Il permet au corps de se développer correctement. Il a la faculté d'évacuer la fatigue, le stress et l'agressivité accumulés à l'issue d'une journée de travail scolaire. Il est aussi une source d'amusement irremplaçable. Bref, il participe à la formation d'une personnalité équilibrée à condition, toutefois, qu'il ne s'accompagne pas d'une spécialisation trop précoce.

Le second registre est celui de la communication. En le mettant en relation avec d'autres personnes, le « sport » élargit l'horizon social de l'enfant et permet ainsi de lui ouvrir l'esprit. En clair, il aide à se construire une personnalité tournée vers les autres, donc vers la vie. Pour les parents, la pratique du « sport » a donc pour fonction d'accroître la valeur personnelle de l'enfant. Cependant, cette préoccupation n'est pas sans arrière-pensée. En incitant ses enfants à avoir une activité durable et assidue dans un club, on escompte récolter quelques bénéfices

¹ Afin de ne pas alourdir la lecture, nous avons repris le terme « sport », tel qu'il est utilisé par les parents pour désigner une activité physique pratiquée au sein d'un club, que celle-ci soit organisée ou non autour de la compétition sportive. La présence des guillemets signale qu'il s'agit d'un raccourci commode permettant d'exposer le point de vue de nos interlocuteurs.

sociaux. Le premier a trait à la conformité sociale des jeunes. Inscrire ses enfants à une activité se déroulant de façon régulière, en des lieux et selon des horaires connus, sous la surveillance d'un adulte, éloigne le danger de les voir errer, faute d'occupation, dans des lieux « mal fréquentés », où ils pourraient « mal tourner ». Faire faire du « sport » à ses enfants est alors un moyen indirect de s'assurer que leurs relations ne les détournent pas des finalités auxquelles, au bout du compte, ils doivent accorder la priorité : au premier plan de celles-là se tient la réussite scolaire. Le second avantage se rapporte justement à la rentabilité sociale des activités des jeunes. En permettant à l'enfant puis à l'adolescent d'être à l'aise dans la vie, le « sport » crée des conditions psychologiques favorisant son rendement à l'école; il doit l'aider à accroître sa valeur scolaire. En définitive, l'éducation dispensée aux enfants doit leur permettre de concilier la défense de leurs intérêts sociaux, qui nécessite de les placer en position favorable dans la concurrence scolaire, et l'épanouissement de leur personnalité, qui suppose de leur offrir les moyens d'affirmer des goûts propres qui ne soient pas une simple réplique des attentes institutionnelles. L'activité sportive est sans cesse évaluée à l'aune de cette double exigence. Cela explique que les adultes veillent à ce que l'engagement sportif des jeunes respecte le principe de la modération des passions. En effet, un engagement trop poussé dans la compétition est redouté, car le temps passé à l'entraînement qu'elle réclame et la fatigue qu'elle engendre sont jugés néfastes pour l'épanouissement de l'enfant et pour ses résultats scolaires. C'est en travaillant à l'école que les jeunes doivent assurer leur avenir et non en misant sur le sport de haut niveau.

En fin de compte, le sport n'acquiert de valeur aux yeux de ces parents que si ses jeunes adeptes prennent de la distance à l'égard des enjeux de la compétition et du culte des champions. Les pratiquants sont donc contraints de composer très tôt avec ces finalités éducatives. C'est autour d'eux que s'organisent les relations sportives entre les deux générations.

Les transactions au sein de la famille

Les familles qui se mobilisent fortement autour du sport de leurs enfants ont un mode de vie caractéristique dans lequel le loisir sportif occupe déjà une place de choix. Il y a toujours au moins un des parents qui a fréquenté assidûment un club sportif pendant sa jeunesse et qui continue de le faire après la venue des enfants. Cette activité rythme la vie familiale, d'autant plus que les petits suivent parfois leurs parents dans leurs déplacements et ont l'occasion de les voir pratiquer. Elle donne ainsi matière à discussion entre les deux générations, en plus des événements sportifs regardés ensemble à la télévision. Cette ambiance sportive est susceptible d'éveiller chez les enfants une curiosité à l'égard des clubs de sport (Le Pogam, 1979 ;

Delbecque, 1979; Louveau, 1980). Toutefois, elle a d'autant plus de chances de les pousser à vouloir y entrer et y rester qu'elle est redoublée par les incitations explicites des parents. De telles sollicitations interviennent en général très tôt. Elles s'inscrivent dans un projet culturel plus vaste qui vise à organiser la vie des petits afin qu'ils souscrivent à l'idée que leurs parents se font d'une bonne éducation. Les relations engagées à cette fin sont de nature assez diverse.

Un premier type de transaction porte sur la régulation des motivations de l'enfant. Les parents font savoir au leur, souvent au moment de son entrée à l'école élémentaire, qu'ils désirent le voir intégrer un club sportif, quand ils ne l'y inscrivent pas d'office. Mais même dans ce dernier cas de figure, les adultes tentent de persuader leur enfant de la nécessité de faire du sport en lui vantant les bienfaits physiques et nerveux qu'il est censé en retirer. D'une façon générale, il s'agit de susciter chez lui l'envie d'aller dans un club, au détour d'une discussion, en lui faisant, au besoin, des suggestions plus précises en termes d'activités.

Les parents renouvellent périodiquement ce type de sollicitations, à l'occasion de la rentrée scolaire par exemple, afin d'appréhender les dispositions de leurs enfants et de peser sur leurs envies. Cela permet d'envisager avec eux la force de leur motivation ou les solutions susceptibles de faire cesser leur état d'indécision. Même s'ils s'interdisent de restreindre les possibilités de choix de leur gamin au seul domaine sportif, l'exploration d'autres centres d'intérêt fait rarement l'objet d'un encouragement aussi prononcé, sans doute en raison de la plus grande familiarité qu'ils ont avec l'univers sportif par rapport à des pratiques ayant une légitimité culturelle plus affirmée comme la musique classique. Par conséquent, ils sont plus enclins à conforter la vocation sportive de leur enfant et à la relancer lorsqu'elle commence à fléchir qu'à tenter de susciter chez lui un intérêt pour un hobby d'un autre type.

Ces échanges ne visent pas seulement à entretenir la motivation sportive des jeunes pratiquants, il s'agit aussi de veiller à ce qu'elle conserve des proportions modérées se conciliant avec les exigences de leur scolarité et le respect de leur personnalité. En effet, cette constante mise en balance à laquelle sont tenus les jeunes pratiquants nécessite une grande vigilance de la part de leurs parents qui tentent régulièrement d'orienter leurs intentions dans ce sens, en leur prodiguant des conseils, en les encourageant ou en les mettant en garde lorsqu'ils expriment le désir de changer, d'ajouter ou d'arrêter une activité.

La mobilisation des parents s'organise également autour de la formation des compétences sportives de leur enfant. L'entrée dans un club est précédée et / ou suivie d'une initiation technique, dont se charge l'adulte qui possède une familiarité pratique avec l'activité concernée. Désirant l'encourager à persévérer dans ce sport, celui-ci met en place à son intention, des

situations d'apprentissage proches de celles qui existent en club. Ces exercices, ces conseils et ces explications systématiques visent à l'aider à développer des conduites qui soient conformes aux normes de la rationalité sportive, au regard des capacités physiques, des habiletés motrices et des notions tactiques qui seront exigées de lui. Il s'agit d'accroître ses chances de se faire plaisir dans ce sport grâce au savoir-faire qu'il aura capitalisé, et d'être récompensé par le milieu sportif qui va l'accueillir eu égard à ses compétences et à l'efficacité qu'elles augurent.

D'autres initiatives sont prises par les parents afin que l'engagement sportif de leur enfant ait une certaine continuité. Ainsi, chaque semaine l'un deux fait la navette entre le domicile et le centre sportif afin de permettre à celui-ci d'exercer son activité avec assiduité. Les adultes assistent aussi de temps en temps aux compétitions auxquelles prend part leur enfant. Toutefois, ces gestes d'attention tendent à se raréfier quand les enfants sont devenus adolescents. Enfin, certains d'entre eux prennent des responsabilités au sein du club où leur rejeton est inscrit afin de contribuer à une bonne organisation de sa pratique sportive, lorsqu'ils n'y jouent pas déjà le rôle d'entraîneur ou de dirigeant. Dans tous les cas, être présent à ses côtés leur permet de veiller à ce que ses activités se déroulent en conformité avec leur idéal éducatif. Ils peuvent ainsi intervenir immédiatement soit auprès de leur gamin pour l'aider à surmonter une déception, soit auprès d'un entraîneur qu'il juge injuste ou trop zélé pour lui demander de changer de comportement.

En somme, le style éducatif qui prévaut dans ces familles est libéral mais contractuel. Le choix des loisirs est en principe du ressort des enfants pour peu que leur engagement associatif se poursuive d'année en année, en harmonie avec leur travail scolaire et leur épanouissement personnel. Si les adultes parviennent un tant soit peu à orienter les dispositions de leurs enfants dans un sens qui comble leurs voeux, c'est en instaurant une contiguïté entre l'univers familial et l'univers sportif. En effet, leur forte implication au sein de ce dernier facilite la transition entre les jeux auto-organisés par les enfants et les sports institués par les clubs. Elle rend, en outre, plus aisée la compatibilité entre l'activité sportive et l'activité scolaire, permettant ainsi d'établir une relative congruence entre la socialisation familiale et la socialisation sportive. Toutefois, ces actions ont une efficacité pour autant qu'elles revêtent une signification positive aux yeux des enfants. En effet, ces derniers n'ont pas ressenti la présence de leurs parents à leurs côtés comme une gêne pour le développement de leur autonomie au sein de la sphère sportive.

Une action de classe?

Cette forme d'action est inégalement répartie dans les différents milieux sociaux. La description idéale-typique qui vient d'être donnée est significative de l'engagement parental prévalant dans les classes moyennes. Sept familles sur neuf s'y raccrochent. Elle s'accorde bien à ce que l'on sait des finalités et du style éducatifs caractérisant ce milieu (Dubet et Martuccelli, 1996; Kellerhalls et Montandon, 1990). Toutefois, cette forme d'action n'a pas leur exclusivité. Deux familles populaires sur neuf correspondent aussi à cette esquisse.

À l'autre extrême, la faible participation des parents serait caractéristique des rapports intergénérationnels qui prédominent dans les classes populaires (Duret et Augustini, 1993²). Elle a pour corollaire le rôle prépondérant joué par le groupe des pairs en tant que foyer d'interactions incitant les jeunes à s'adonner à un sport. L'enquête montre qu'elle relève d'orientations culturelles et de contraintes liées aux conditions d'existence.

Dans un premier cas de figure, les activités des clubs sportifs ne font pas partie des priorités éducatives des parents. Dès lors, on n'est pas forcément très attentif aux désirs de pratique exprimés par ses enfants d'autant qu'on n'a pas les compétences nécessaires pour les conseiller dans leurs choix, faute d'avoir fait du sport dans sa jeunesse. En outre, le sport n'apparaît pas dans les temps libres, surtout consacrés au repos, à des tâches domestiques et aux relations de sociabilité avec la famille, à part à la télévision. Ces caractéristiques du style de vie familial peuvent parfois freiner la passion que l'enfant se découvre pour un sport surtout lorsque celleci vient concurrencer les projets de loisir des parents. On comprend alors que ces derniers soient peu disposés à encourager la pratique sportive de leur enfant. Cela a été le cas pour Alexandre dont la pratique du football, commencée à 7 ans, contrarie pendant plusieurs années le désir de sa mère de sortir du logis familial le dimanche. En effet, pendant qu'il fait son match, ses parents restent à la maison à l'attendre. Cela ne perturbe pas son père qui en profite pour récupérer des fatigues de son travail. En revanche, sa mère éprouve un sentiment de privation si pénible qu'elle est tentée de dissuader Alexandre de poursuivre sa pratique sportive : « des fois le dimanche mes parents voulaient aller voir la famille, et bon lorsque j'étais jeune ils pouvaient pas parce que il fallait qu'y ait quelqu'un à la maison lorsque je rentre, et ça énervait ma mère, (...) elle voulait sortir et elle pouvait pas, c'est pour ça qu'elle me disait tout le temps : ouiais l'année prochaine t'arrêtes et tout, j'en ai marre, j'en ai marre, j'en ai marre ... ».

² C'est ce qu'indique une autre enquête portant sur les loisirs des 6-16 ans (Jeunesse au Plein Air 93, 1988).

Pourtant, il y a aussi, dans ces familles, des parents pour lesquels le sport représente un moyen de favoriser l'épanouissement personnel des enfants ou d'éloigner ceux-ci des dangers sociaux qui les guettent. Leur faible mobilisation sportive renvoie alors à deux autres cas de figure. D'une part, les deux parents travaillent et leurs conditions d'exercice professionnel ne leur permettent pas de conduire leurs enfants sur leurs lieux d'entraînement. Ces derniers doivent alors se débrouiller tous seuls pour aller jusqu'au gymnase ou au stade. Le lien de filiation entre les deux générations suppose toutefois que l'on finance, même au prix de quelques efforts, les loisirs des enfants pour qu'ils puissent profiter de la vie, à condition que leur coût soit jugé raisonnable. L'aide parentale se concentre alors sur l'aspect économique de la pratique sportive.

D'autre part, et c'est le cas de figure le plus général, les parents concèdent à leurs enfants une assez grande liberté dans leurs loisirs tant qu'elle ne contrarie pas la vie familiale. Pourtant, la pratique sportive donne bien lieu à une série de transactions entre les parents et les enfants. Mais contrairement à ce qui se passe dans le type familial précédent, ces transactions sont moins dépendantes du déroulement de la scolarité même si ces parents sont tout autant persuadés de l'importance que revêt l'école pour l'avenir de leurs enfants. En effet, ils n'ont ni la possibilité de contrôler efficacement leur travail ni les moyens de les soutenir dans cette tâche. De même, ils ont bien conscience que l'engagement des jeunes dans un sport peut faire du tort à leur investissement scolaire. Mais ils n'ont pas la volonté de faire de l'engouement sportif de leur enfant une monnaie d'échange leur permettant de peser sur les résultats qu'il obtient en classe.

En fait, ils considèrent que le sport est l'affaire de leurs enfants et qu'à ce titre ils n'ont guère à s'en mêler, une fois réglés les frais d'inscription et d'équipement. Le club est considéré comme un espace social à part, réservé à la jeunesse. Par conséquent, la faible implication des adultes dans les activités sportives de leurs enfants correspond aussi à un choix culturel. Il est le fait des parents, mais il est également celui des enfants. En effet, des transactions sont engagées dans ce sens à l'initiative des plus jeunes. Ainsi, même lorsqu'un des parents a un passé sportif et témoigne de l'intérêt pour leur activité, les enfants manifestent assez tôt la volonté de faire du club un univers bien à eux, séparé de la tutelle parentale. Les adultes qui accompagnent leur rejeton sur son lieu de pratique sont généralement priés de se faire discrets et d'espacer si possible leur apparition, quand ils n'en sont pas volontairement tenus à l'écart.

La distance qui sépare la vie familiale de l'école et du club donne ainsi moins de poids à l'utilitarisme scolaire dans le parcours sportif des jeunes pratiquants. Du moins, l'arbitrage entre les études et le sport est-il davantage laissé à leur appréciation. Toutefois, on ne saurait assimiler

cette distance à de l'indifférence et encore moins à de l'abandon. En effet, l'intérêt que les enfants éprouvent pour le sport suscite de façon très exceptionnelle l'intervention des parents dès lors qu'il semble mettre en jeu la cohésion familiale et leur souveraineté parentale. Ainsi, dans certaines familles, il est inconcevable qu'un enfant s'éloigne précocement du foyer parental pour rejoindre un centre de formation ou qu'un tournoi de football l'empêche de participer à une cérémonie religieuse prévue de longue date, pour laquelle la famille s'est réunie.

Cette recherche fait ainsi apparaître que le goût du sport ne se réduit pas à une histoire de famille puisque de jeunes pratiquants font preuve d'un engagement durable et profond dans la pratique d'un sport sans bénéficier d'un soutien significatif de la part de leurs parents. Inversement, lorsqu'il est redevable de leur aide, il ne lui est pas inféodé. Même les enfants qui sont incités très tôt par leurs parents à s'inscrire dans un club et reçoivent de leur part un soutien appuyé pour prolonger leur expérience initiale peuvent être tentés de délaisser leur sport habituel, de changer de spécialité ou encore d'arrêter la compétition sportive au profit d'une forme d'exercice physique qui convient mieux à leurs nouvelles aspirations. Nous avons pu constater à plusieurs reprises que cette tentation trouvait une concrétisation effective. En fin de compte, l'attirance éprouvée pour un sport est aussi susceptible de se révéler ou de s'éteindre, de s'estomper ou de se renforcer en réaction à des relations qui se situent hors de la sphère familiale.

Les deux logiques relationnelles prévalant dans le club

Lorsqu'un enfant entre dans un club, il ignore presque tout de la spécificité du sport, même si sa démarche peut être inspirée par l'exemple d'un père sportif ou l'image attractive d'un champion. Il considère d'abord l'activité qui lui est proposée comme un prétexte pour s'amuser avec ses camarades. Or, pour que le goût du sport prenne corps, cette orientation comportementale va devoir composer avec les exigences de la performance qui se feront plus pressantes au fil des ans. Peu à peu, les relations qui lient le jeune pratiquant aux autres membres du club vont s'organiser selon deux logiques irréductibles l'une à l'autre : celle de la réussite sportive et celle de l'épanouissement personnel³. Mais contrairement à d'autres travaux qui

³ J.P Callède (1987) oppose une logique d'accomplissement à une logique d'affiliation tandis que C. Lalive d'Epinay (1983) distingue une logique instrumentale et une logique expressive. Dans les deux cas, les idéaux-types élaborés pour rendre compte des conduites observables dans la sphère du loisir caractérisent deux positions extrêmes de la structure sociale. Pour sa part, Yves Le Pogam (1997) reprend cet axe d'analyse pour opposer les activités physiques soumises à un processus de rationalisation indexé sur le rendement, aux manifestations festives

emploient des critères d'analyse voisins pour procéder à une classification binaire des sujets en fonction de leur origine sociale, il ressort de cette enquête que tous les jeunes pratiquants tentent de conjuguer tant bien que mal ces deux aspirations.

La logique de la réussite sportive

Dans cette perspective, les relations à autrui s'organisent autour des valeurs de la rationalité sportive portées par l'encadrement technique et relayées, à partir d'un certain âge, par les partenaires de club. C'est une logique instrumentale : il s'agit de capitaliser des capacités, par un travail méthodique, afin de produire un rendement objectivement mesurable. L'affirmation de soi et l'obtention de la reconnaissance des autres s'appuient sur des critères d'utilité sportive. Par conséquent, elles supposent la réalisation de performances.

L'entraîneur joue un rôle essentiel dans la dynamique de la pratique sportive puisque c'est de son jugement que dépend la valeur sportive dont sera officiellement doté le jeune pratiquant. Pour le débutant qui entre dans son premier club, la place centrale qu'y occupe le coach se dévoile peu à peu. Au début, le fait d'être félicité par lui est une gratification en soi : c'est une première reconnaissance de ses qualités sportives qui met fin à l'anonymat. Cette récompense prend une importance encore plus grande lorsqu'elle permet au jeune pratiquant de faire ses premiers pas en compétition. A l'inverse, le fait de rester méconnu peut susciter une insatisfaction telle que cela provoquera un départ précipité du club. C'est ce qui a décidé Rodolphe à continuer le rugby alors qu'il avait très vite décroché de son premier club de football, faute d'avoir réussi à s'extraire du groupe des débutants :

Là on était nombreux, on devait être une quarantaine et c'est l'entraîneur, bon ben à un moment donné j'ai touché le ballon puis il m'a fait une remarque, quoi. Ça m'a un peu enthousiasmé, quoi, et j'me suis dit « tiens, il m'a remarqué parmi tant d'autres, donc ça veut dire que j'suis capable de faire des choses ». Et donc j'y suis retourné et c'est comme ça qu'il m'a appelé un dimanche matin pour faire un match et là j'ai fait bonne impression, tout de suite ça a bien marché et c'est pour ça que je suis resté. Sinon, j'aurais été complètement banal parmi les autres, j'aurais fait autre chose, quoi...

Mais sortir du lot devient vite une nécessité quand on veut se mesurer aux adversaires présentés par les autres clubs. En effet, le match officiel constitue très tôt le point d'orgue de la semaine. L'intensité avec laquelle le sport est vécu dépend donc, pour une bonne part, de l'obtention d'une place de titulaire dans l'équipe des compétiteurs. Mais pour avoir cette

et anti-utilitaristes de l'hédonisme corporel. Dans ce cas, toutefois, la typologie des conduites n'est pas croisée avec les positions typiques qu'occupent les pratiquants sur l'échelle de stratification sociale.

satisfaction, encore faut-il répondre aux critères d'évaluation de l'entraîneur. Or, pour ceux qui débutent dans le sport, les premiers mois de pratique correspondent souvent à la découverte de principes qui leur étaient jusque-là inconnus. L'intégration des normes sportives, tant du point de vue de la sociabilité, des objectifs de la pratique (être efficace, gagner, progresser, etc.) que de l'action motrice (gestuelle enseignée, organisation tactique, endurance, etc.), est une étape incontournable pour que le jeune pratiquant puisse retirer du plaisir de sa pratique et, donc, persévérer. Pour certains jeunes, c'est une épreuve qui peut les détourner, au moins pour un temps, du sport. Quelques footballeurs soulignent, 10 ans après, combien cela fut dur de s'habituer aux façons de jouer prescrites par l'entraîneur, tant celles-ci rompaient avec l'esprit et la manière régulant les jeux de ballon organisés entre copains. Voici comment l'un d'entre eux raconte les difficultés qu'il a rencontrées à 10 ans pour s'adapter au jeu du club :

j'pensais qu'on arrivait, on jouait pof pof et c'était terminé. Bon quand on m'a dit : « Bon tu vas jouer là, tu vas rester là, tu vas faire ceci, tu vas faire cela,... », au début c'est pas évident. C'est pas facile, quand on est jeune on prend le ballon et on va un peu n'importe où sur le terrain. Et après quand on se rend compte qu'en match on doit suivre des consignes de jeu, c'est pas facile de l'admettre lorsqu'on est jeune. Quand on est plus grand, on comprend facilement, mais au départ, quand on est tout petit, c'est pas facile hein [...] ce qui est pas évident, c'est de s'intégrer dans une structure de groupe sur le terrain, c'est pas facile hein...

Pourtant, au fur et à mesure qu'il s'inscrit dans une logique de réussite sportive, le jeune pratiquant fait siennes ces exigences, en gardant une certaine latitude d'interprétation. C'est sur la base de ces critères qu'il évalue peu à peu son activité comme celle d'autrui.

Il convient au minimum de pouvoir rivaliser avec autrui. Il s'agit de soutenir la comparaison avec ses concurrents et, le cas échéant, avec ses partenaires, et, si possible, de faire tourner celle-ci à son avantage. Lorsque l'impression désagréable de ne pas avoir de poids dans la compétition se répète trop souvent, alors s'impose le sentiment de sa propre incompétence, qui conduit fréquemment à abandonner le sport concerné. C'est ce qui est arrivé à Pascal qui, à 8 ans, a suivi son grand frère dans le club de football : « J'trouvais pas très amusant de jouer pour regarder les autres, en fait, j'pouvais pas faire grand-chose donc c'était pas vraiment intéressant » D'une façon analogue, lorsque Hugo estime que ses capacités sont désormais trop faibles pour espérer faire bonne figure dans les épreuves officielles d'athlétisme, il préfère s'abstenir d'y participer. Se contenter de participer aux entraînements permet de faire l'économie des désagréments que de piètres prestations en compétition n'auraient pas manqué de susciter.

Le fait de rivaliser avec autrui ne suffit pas à maintenir un intérêt durable pour la compétition sportive si le jeune pratiquant ne trouve pas deux autres éléments de satisfaction. Dans les sports où la confrontation avec l'adversaire se réalise au cours d'une interaction motrice⁴4, la compétition n'est motivante que si elle s'établit à un niveau de maîtrise technique que le joueur juge honorable. Cette volonté de bien faire est sous-tendue par l'espoir d'élever son degré d'habileté motrice et, incidemment, de contribuer à l'amélioration du niveau de jeu de son équipe. En effet, l'enthousiasme suscité par la compétition est d'autant plus grand que le jeune sportif décèle, à cette occasion, dans sa propre conduite, les signes d'une progression technique. Inversement, l'absence de l'une ou l'autre de ces perspectives est un facteur de démotivation suffisant pour justifier l'arrêt du sport concerné. Chez les jeunes, ces fluctuations subjectives sont souvent associées à des changements objectifs dans leur vie sportive (accès à la catégorie d'âge supérieure, renouvellement de l'équipe, etc.). Soit elles procèdent d'une dévalorisation de soi lorsque des événements sportifs entraînent une brusque dégradation du jugement que le pratiquant portait sur son niveau technique ou sur ses marges de progression. Soit elles dérivent d'une dévalorisation des autres lorsque les capacités de ses futurs coéquipiers ou adversaires sont estimées trop faibles pour que, du point de vue du sujet, la compétition sportive conserve un grand intérêt. Soit elles résultent d'une hypervalorisation des réalisations passées que le jeune sportif croit difficiles à dépasser, sinon à réitérer.

Si le perfectionnement occupe une telle place dans les préoccupations des jeunes, c'est qu'il est la promesse d'une plus grande efficacité. L'intérêt éprouvé pour le sport repose en grande partie sur les résultats qu'on a réalisés dans un proche passé et ceux qu'on escompte encore obtenir ; ceux-ci prennent une importance qu'ils n'ont pas dans les jeux organisés entre copains. Aussi le jour de la compétition officielle revêt-il très souvent la fonction d'épreuve de vérité dans la mesure où l'on considère que c'est là, et là seulement, que l'on peut démontrer, à soi et aux autres, sa réelle valeur. Or, celle-ci est fortement liée à l'issue de la confrontation sportive. On espère donc y obtenir un résultat flatteur (un temps, une distance, un score), une victoire, une place respectable dans la hiérarchie des compétiteurs qui permette, éventuellement, d'accéder au niveau de compétition supérieur. Toutefois, le succès n'a pas la même saveur si l'on n'y met pas la manière. Et la certitude d'avoir usé de toutes ses qualités face à l'adversaire peut même estomper l'amertume provoquée par la défaite. Pour les jeunes

_

⁴ Les concepts d'interaction motrice, de duels et de sports psychomoteurs sont utilisés dans le sens que leur a donné Pierre Parlebas (1986). Dans des sports comme le handball, le tennis ou la boxe, l'affrontement sportif avec l'adversaire passe par une interaction motrice.

pratiquants d'un niveau sportif ordinaire, il semble que l'éthique de la performance ne se confonde pas avec celle de l'excellence sportive.

Les rapports du joueur avec ses camarades de club et son entraîneur s'organisent donc, en partie, autour de la finalité d'efficacité que réclame l'activité compétitive et des moyens rationnels mis en oeuvre pour l'atteindre. L'intérêt porté à un sport reste élevé tant que le compétiteur estime que ses performances sportives, comme celles des coéquipiers auxquels il peut être lié, et aussi celles de ses adversaires, sont suffisantes pour offrir aux autres une image favorable de lui-même. Toutefois, comme nous le notions à l'instant, l'importance accordée à la performance équivaut rarement au culte de l'excellence, d'autant qu'une autre logique relationnelle s'associe à celle de la réussite sportive et en freine, le plus souvent, les effets.

La logique de l'épanouissement personnel

Dans cette perspective, les relations aux autres s'organisent autour des valeurs de la camaraderie qui unissent l'ensemble ou une partie des membres du club au sein d'un groupe informel, qui se superpose à la structure fonctionnelle définie par une répartition des rôles et des tâches. Elles sont régulées par une logique expressive : il s'agit de passer un bon moment, autour d'une activité que l'on partage avec des gens dont on apprécie la compagnie. Le désir d'affirmation individuelle et d'obtention d'une reconnaissance sociale suscite alors la recherche d'une effusion affective avec autrui.

Lorsque le jeune sportif n'est encore qu'un débutant, c'est souvent la logique de la camaraderie qui va attiser son intérêt pour le sport. L'adhésion à un club répond alors aux incitations des copains d'école et de quartier, qui proposent de venir assister à un cours ou de faire un essai à l'entraînement. Ces stimulations sont d'autant plus fortes qu'elles s'ajoutent, dans certains cas, à l'action exercée par les parents. En outre, le club sportif donne l'occasion de tisser de nouvelles relations amicales, qui fournissent autant de motivations à poursuivre la pratique d'un sport. L'importance que revêt cette logique se vérifie également dans les motifs qui sont donnés par les jeunes pour justifier l'arrêt de la fréquentation d'un club. Le départ des copains qui les avaient incités à s'y inscrire, l'absence de relations chaleureuses au sein de l'équipe, la présence de camarades dans un autre club sont souvent citées. Même si la logique de la réussite sportive émerge un peu plus tard et se consolide, l'importance accordée aux liens de camaraderie dans les choix sportifs des adolescents n'est pas effacée pour autant. Ainsi, la moitié des décisions les conduisant à quitter un club ou à y rester sont explicitement motivées par la qualité des relations interpersonnelles qu'ils ont avec leur entourage sportif.

La sociabilité amicale dispose donc d'une autonomie par rapport à la logique de la performance. Non seulement les affinités qui lient entre eux les membres du club ne sont pas étroitement indexées à leur valeur sportive, mais l'importance accordée aux relations affectives dans le groupe prend parfois le pas sur les critères sportifs. Faire bonne figure en compétition, y obtenir de bons résultats ne suffisent pas à soutenir l'engagement dans un sport en l'absence de relations chaleureuses entre les joueurs. Ainsi, malgré toutes les gratifications que lui ont apportées quatre années de réussite sportive, Pascal décide d'arrêter le rugby, à 16 ans, lorsque les relations entre les joueurs de son équipe se cristallisent autour des valeurs viriles et du goût de la bagarre. Le malaise suscité par l'attitude du groupe des plus forts, qui s'amuse brutalement aux dépens des autres, est tel qu'il éclipse, à ses yeux, les excellents résultats obtenus par son équipe.

Cependant, il n'est pas nécessaire d'évoquer une situation aussi conflictuelle pour découvrir un cas de cette espèce. Parfois, c'est la forme relationnelle que prennent, sur le plan de l'action motrice, les rapports de concurrence inhérents à la compétition qui fait naître chez les jeunes pratiquants un sentiment déplaisant⁵.

Lorsque la forme motrice prise par la compétition leur procure du désagrément, on voit alors, en l'absence de tout conflit de personnes, des compétiteurs satisfaits de leurs performances arrêter un sport. Ainsi, en dépit des résultats intéressants qu'Hugo et Rodolphe estiment avoir accomplis en athlétisme, ils donneront la priorité, au bout de quelques années, au football, puis respectivement au volley et au rugby, en raison du sentiment d'isolement qu'ils ont éprouvé au cours de leur activité d'athlète. Bien que la compétition se déroule à l'échelle du club, par le biais de l'addition des points obtenus par les membres de l'équipe, ni l'un ni l'autre n'a le sentiment d'être relié à ses coéquipiers. En fin de compte, chacun ne s'intéresse qu'à son propre résultat, comme le dit Rodolphe : « Bon, les cross, c'était comme ça : ils prenaient la position de chacun puis ils comptabilisaient pour le club, mais, ça, on ne le voyait pas, ce qu'on voyait, c'était notre place. »

Parfois, les cours d'éducation physique permettent d'anticiper de tels désagréments. Ainsi, nombreux sont les jeunes férus de sports collectifs qui se basent sur cette expérience scolaire pour repousser l'idée de faire de l'athlétisme, en dépit des qualités physiques que leur entourage peut leur reconnaître dans ce domaine. En fait, leur aversion concerne, au plus haut point, les

-

⁵ Sur le plan de l'action motrice, la comparaison des compétiteurs s'établit à partir d'une performance résultant soit d'une action effectuée en isolé, soit d'une coopération, soit d'une opposition, soit d'une interaction motrice associant opposition et coopération.

pratiques dans lesquelles le compétiteur effectue une performance sans jamais entrer en interaction motrice avec quiconque. Outre les concours athlétiques et les sprints, la gymnastique et la natation sont le plus souvent vilipendées. Cette situation provoque chez eux des sensations désagréables d'ennui ou même d'angoisse, car elle est vécue comme une coupure avec leurs partenaires de club. Jean-Pierre, qui a longtemps pratiqué le handball, exprime en ces termes son désintérêt pour la natation : « À la natation, j'rencontrais personne, on s'rencontrait dans les vestiaires et puis après, dans l'eau, c'était tout le monde bossait, l'un devant l'autre et la tête dans l'eau, la tête hors de l'eau, la tête dans l'eau et puis c'était tout... »

Ces répulsions éclairent sous un jour nouveau l'enthousiasme qu'a suscité, chez la plupart des jeunes sollicités, la pratique des sports collectifs. Elles soulignent les éléments du réseau d'interaction motrice, caractéristique de ces sports, qui leur ont permis de se créer de solides affinités avec leurs coéquipiers. En plaçant en situation d'affrontement moteur deux blocs aux intérêts diamétralement opposés, les sports collectifs supposent en effet une alliance totale et indéfectible entre tous les partenaires. Or, la nécessaire coopération instrumentale à laquelle ceux-ci sont constamment tenus pour faire face ensemble à l'adversité commune se révèle, dans un grand nombre de cas propice à la genèse d'une forte cohésion socioaffective au sein du groupe sportif, ainsi que l'exprime l'un d'entre eux : « Au rugby, ce sont toujours des lignes qui se confrontent, donc, on ne peut pas jouer tout seul, c'est collectif, on est obligé de penser aux copains. Donc, si on pense aux copains, on y pense pendant le match, on y pense après le match et puis après ca prend. » À réussite sportive équivalente, les pratiquants marquent clairement leur préférence pour les sports qui reposent sur cette forme d'action motrice puisqu'ils estiment qu'aucun autre type de pratique sportive ne pourrait leur donner l'occasion de vivre aussi intensément les sentiments de camaraderie qui les lient dans cette situation à leurs coéquipiers.

Cependant, cette impression favorable n'a rien d'universelle ; elle s'appuie sur des ressorts culturels qui suscitent une nette différenciation entre les sexes. Dans cette enquête, elle est le fait de la plupart des garçons. Au contraire, les filles semblent éviter les sports collectifs qui provoquent chez elles des sensations de stress ou d'ennui rendant impossible tout épanouissement personnel⁶. Pour Cécile, qui a apprécié les courses de sprint et le saut en longueur, le désagrément occasionné par l'opposition motrice, en raison de l'animosité qu'elle

_

⁶ Evoquant les séances de volley-ball mises en place dans le cadre du cours d'éducation physique, Annick Davisse signale les difficultés récurrentes des filles à se placer en situation d'opposition en lieu et place d'un échange coopératif (Davisse et Louveau, 1991).

attise entre les adversaires, est en effet redoublé par le sentiment pénible que ses actes n'engagent pas seulement soi mais également toute une équipe. Ce seul aspect rend déplaisante l'interdépendance motrice des coéquipières au basket, au volley ou au handball puisqu'il implique de devoir rendre des comptes à ses partenaires au moindre faux pas. Dans ce cas, la nécessité de coopérer avec autrui évoque moins la solidarité que la responsabilité collective engagée par les actes de chacun, avec tous les risques de conflit interpersonnel qui l'accompagnent.

En fin de compte, l'assentiment donné aux normes de la rationalité sportive est largement dépendant d'une convivialité qui déborde la simple activité compétitive, bien qu'elle s'organise à partir d'elle. Certes, l'équipe trouve sa consistance au fil des regroupements auxquels donne lieu la compétition. Toutefois, les entraînements, les déplacements en car, les rassemblements d'après-match, les voyages lointains pour les coupes ou les tournois constituent aussi des événements qui prennent un sens en eux-mêmes, indépendamment des finalités sportives qu'ils servent ; ils concourent à féconder une vie collective où chacun a l'occasion d'établir des liens de connivence avec autrui et d'affirmer sa place dans le groupe. De même, la victoire, lorsqu'elle apporte à chacun la satisfaction d'avoir réussi, vient souvent renforcer la cohésion du collectif, mais elle est aussi un prétexte à faire la fête entre copains et permet ainsi de prolonger le plaisir d'être ensemble. Et il arrive même que de telles affinités se poursuivent à l'extérieur du club, à travers d'autres circonstances de rencontre que le groupe sait susciter.

L'ambiance prévalant au sein de son équipe peut être d'ailleurs si attractive qu'on l'abandonnera rarement pour aller dans un club plus performant, à moins qu'il ne permette de rêver à une carrière professionnelle. L'histoire qu'a vécue Alexandre en fait foi. Après une expérience infructueuse de quelques mois dans l'équipe de football des cadets nationaux du Red Star de Saint-Ouen, Alexandre est revenu dans son club d'origine alors qu'il y avait dans sa ville un club évoluant plusieurs divisions au-dessus. Une fois ses ambitions professionnelles mises entre parenthèses, il a trouvé dans les bons contacts qu'il avait encore avec ses copains de quartier et son entraîneur, un motif suffisant pour ne pas tenter l'aventure dans un club certes un peu plus coté, mais où il savait ne pas rencontrer la même humanité.

Conclusion

La prise en compte de la dimension diachronique de la pratique sportive souligne la zone d'incertitude qui entoure le devenir sportif des jeunes compétiteurs. Au vu des résultats produits par cette recherche, l'engagement des jeunes dans le sport apparaît comme un processus trop problématique et trop complexe pour qu'on puisse considérer qu'il est déterminé par l'héritage

familial ou par la position sociale occupée par les parents, au sens où la connaissance de ces deux variables rendrait le devenir sportif des individus complètement prévisible. Le caractère problématique de l'engagement sportif est illustré par deux constats empiriques.

Tout d'abord, un jeune pratiquant peut développer un goût profond et durable pour un sport en dehors de toute mobilisation sportive de la famille. Ensuite, même lorsqu'elle est suscitée par le style de vie et l'action éducative des parents, la vocation sportive des enfants n'est pas définitivement acquise. Elle demande à être régulièrement confirmée, auprès des parents et également auprès des membres du milieu sportif. L'analyse des parcours sportifs des jeunes pratiquants montre ainsi que les histoires sportives singulières ne sont pas jouées d'avance.

La complexité du processus tient, entre autres, au fait que les relations au travers desquelles l'engagement sportif se construit ne se réduisent pas un simple conditionnement, pas plus qu'elles ne sont orientées par les seules intentions du pratiquant. Cette recherche indique que les parcours sportifs, analysés comme une succession de décisions (commencer, continuer, arrêter un sport, le reprendre ou en changer), sont tributaires de plusieurs logiques relationnelles hétérogènes, dans lesquelles les parents sont des acteurs parmi d'autres. En définitive, l'amour d'un sport ne semble devoir se maintenir qu'à la condition que le jeune compétiteur parvienne à conjuguer dans sa pratique les principes normatifs disparates auxquels se réfèrent les différents groupes avec lesquels il entre en relation, pour juger de la valeur de sa conduite sportive.

La complexité du processus de l'engagement sportif et son caractère problématique sont évidemment liés. La première confronte le pratiquant à la difficulté de concilier ces différentes logiques et suscite en conséquence des tensions. Le second désigne l'effort que chaque sujet doit consentir pour réduire ces tensions et continuer à trouver dans le sport des motifs de satisfaction.

En définitive, cet article place au coeur de la dynamique de la pratique sportive les tensions subjectives qui affectent les jeunes compétiteurs. Ces tensions sont de deux sortes. Les premières sont suscitées par l'écart qui sépare les aspirations des jeunes compétiteurs des exigences des autres, et en particulier celles des adultes qui ont un droit de regard sur leur pratique sportive. Les secondes sont occasionnées par l'absence de congruence entre les différents objectifs visés par les jeunes pratiquants, qui ne trouvent pas toujours dans le contexte où ils évoluent des conditions favorables à leur réalisation simultanée.

Cette recherche montre que le désagrément engendré par ces tensions donne lieu à des multiples transactions cours desquelles les jeunes pratiquants cherchent à réaliser leurs aspirations tout en prenant en considération dans leurs actions les attentes que les autres ont à leur égard, et en particulier les idées qu'ont les adultes, parents ou cadres sportifs, sur la manière dont la pratique sportive des jeunes, dont ils ont la charge, doit se dérouler. C'est ce mécanisme qui amène progressivement un jeune pratiquant à considérer la réussite sportive non plus comme une contrainte avec laquelle il faut composer mais comme un but dont la réalisation donne un sens positif à sa pratique, en complément des liens amicaux qu'il noue au sein du milieu sportif.

Les résultats de travaux antérieurs sur les carrières sportives sont ainsi confirmés. L'engagement dans un sport procède bien d'une conversion symbolique au cours de laquelle le débutant développe de nouveaux motifs de pratique en s'appropriant ceux qui sont valorisés par les gens avec lesquels il interagit à propos ou à l'occasion de son activité sportive. En outre, cette recherche apporte des éléments nouveaux sur cette conversion.

D'une part, elle montre que la transformation du sens que les jeunes pratiquants donnent à leur pratique sportive ne s'opère pas uniquement dans la relation que ceux-ci établissent avec les autres membres du milieu sportif. Dans certains cas, elle est grandement facilitée par les parents dont l'action éducative permet d'éviter que le passage des jeux aux sports ne soit vécu par leur enfant comme une rupture. L'intervention parentale qui accompagne la socialisation sportive de l'enfant, tout en l'amorçant, a pour effet d'instaurer une transition entre des univers culturels a priori disjoints, qui permet à cette conversion de se faire relativement en douceur.

D'autre part, cette recherche nous apprend que la conversion sportive à laquelle consentent les jeunes participants ne consiste pas en une adhésion pure et simple au point de vue de l'institution sportive. Premièrement, quand les parents collaborent à cette conversion ils présentent à leur enfant leur propre hiérarchie des valeurs dans laquelle la logique de la réussite sportive se trouve subordonnée au respect d'autres principes éducatifs qui sont tenus pour supérieurs. Deuxièmement, la conversion des jeunes aux normes de l'efficacité sportive ne les prive pas de toute autonomie. Celle-ci s'exprime par deux fois. Elle se manifeste d'une part à travers la distance qui sépare leur conception de la réussite sportive de l'éthique de l'excellence, qui suppose de vouloir monter toujours plus haut dans la pyramide sportive. Elle s'exprime également par la place que prennent les sentiments qui les lient aux autres membres du club dans leurs choix sportifs. À l'instar de ce que l'on observe pour les élèves dans l'institution scolaire (Dubet et Martuccelli,1996), les jeunes sportifs manifestent dans leur club le désir

d'être une personne, qui ne se réduise pas à son rendement. Autant dire que la capacité expressive du sport n'est pas réservée à ceux qui aspirent atteindre une pratique de haut niveau (Puig,1990).

Enfin, cet article souligne que l'adoption des normes de l'efficacité sportive comme sa confirmation ultérieure s'effectuent dans l'activité spécifique que les jeunes sujets déploient au sein du milieu sportif. En effet, l'appropriation de la culture sportive ne se joue pas seulement au niveau symbolique. La relation de socialisation au sport est aussi une mise en activité par laquelle un individu cherche à transformer les conduites motrices d'un autre. En clair, le développement du goût pour un sport s'appuie sur la construction de savoir-faire que le jeune compétiteur devra sans cesse démontrer par son efficacité en situation de compétition.

Annexe

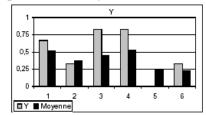
Liste des items:

- 1 l'incitation ou la modération par la discussion
- 2 l'accompagnement des enfants à l'entraînement
- 3 l'accompagnement des enfants aux compétitions
- 4 la présence des parents aux compétitions
- 5 l'initiation sportive
- 6 l'engagement associatif au titre d'entraîneur ou de dirigeant

FIGURES 1

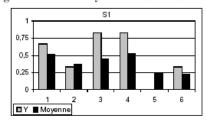
La comparaison du profil de chaque pratiquant avec le profil moyen de l'ensemble des pratiquants.

Fig. 1-a: Score moyen de Y sur les 6 items



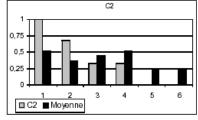
indice synthétique : i = 3

Fig. 1-b : Score moyen de S1 sur les 6 items



indice synthétique : i = 2,49

Fig. 1-c : Score moyen de C2 sur les 6 items



indice synthétique : i = 2,33

Commentaire sur les figures 1 et 2

Les trois pratiquants se distinguent les uns des autres par rapport aux deux critères de classement.

- Y a un indice synthétique supérieur à l'indice moyen (3 contre 2,35) et son score est supérieur d'au moins un cran, parfois plus, au score moyen sur quatre items. Son classement dans la catégorie des familles mobilisées ne pose pas de problème au regard des critères énoncés.
- S1 a un indice synthétique (2,49) légèrement supérieur à l'indice moyen et son profil se distingue du profil moyen sur trois items avec la condition minimum requise. Il rentre donc tout juste dans la catégorie des pratiquants appartenant à une famille mobilisée.
- C2 ne remplit pas les conditions pour être rangée parmi les familles mobilisées. Son indice synthétique est insuffisant et ses scores d'item ne dépassent le score moyen que par deux fois. La figure 2-c montre qu'elle se distingue peu des pratiquants classés dans les autres familles sur deux items.

FIGURES 2

Le profil de trois pratiquants comparé à celui des familles mobilisées et au profil des autres familles.

Fig. 2-a : Le profil de Y

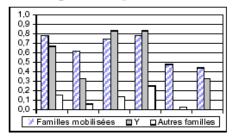


Fig 2-b : Le profil de S1

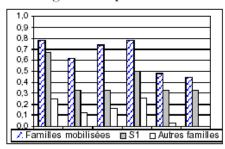


Fig. 2-c : Le profil de C2

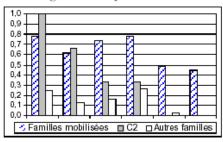


FIGURE 3

L'évolution de l'indice synthétique selon le niveau d'agrégation choisi

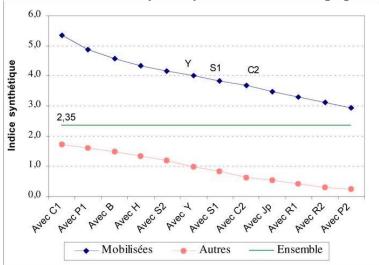
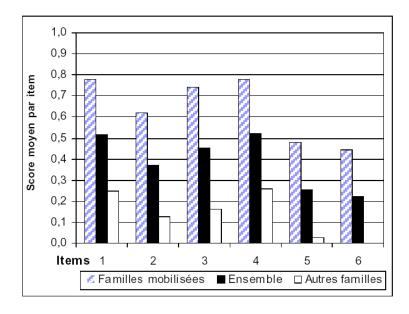


FIGURE 4

Le profil définitif des familles mobilisées



Commentaire sur les figures 3 et 4

La fin de l'agrégation des individus dans la catégorie des familles mobilisées à la hauteur de S1 permet de maintenir à un niveau assez élevé les différences entre les pratiquants relevant de cette catégorie, les autres pratiquants et l'ensemble des 18 jeunes sportifs.

BIBLIOGRAPHIE

BARDIN, L. (1993). L'analyse de contenu. Paris : Presses universitaires de France.

BERGER, P. et LUCKMANN, T. (1986). La construction sociale de la réalité. Paris : Méridiens Klincksieck.

BIRREL, S. et RICHTER, D.M. (1987). Is a diamond for ever? Feminist transformations of sport. *Women's Studies Int. Forum*, 10, 395-410.

BOLTANSKI, L. (1971). Les usages sociaux du corps, *Annales Economie, Sociétés, Civilisation*, 1, 205-233.

BOURDIEU, P. (1979). La distinction. Paris : Éditions de Minuit.

BOURDIEU, P. et WACQUANT, L. (1992). Réponses. Paris : Seuil.

CALLEDE, J.P. (1987). L'esprit sportif. Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine. Bordeaux : Presses universitaires Bordeaux.

CHARLOT, B., BAUTIER, E., et ROCHEX J.Y (1992). École et savoir dans les banlieues ... et ailleurs. Paris : Armand Colin.

CHEVALIER, V. (1998). Pratiques culturelles et carrières d'amateurs : le cas des parcours des cavaliers dans les clubs d'équitation. *Sociétés contemporaines*, 29, 27-41.

CLÉMENT, J.P. (1981). La force, la souplesse et l'harmonie. Étude comparée de trois sports de combat (lutte, judo, aïkido). Dans C. Pociello (dir.), *Sports et société* (p. 285-301). Paris : Vigot.

COAKLEY, J. (1993). Sport and socialization. Exercice and Sport Sciences Review, 21, 169-200.

DAVISSE, A. et LOUVEAU, C. (1991). *Sports, école, société : la part des femmes.* Joinville le-Pont : Actio.

DELBECQUE, C. (1979). Approche du problème de l'accession à la pratique sportive chez les jeunes. *Travaux et recherches en E.P.S*, 5, 107-112.

DUBET, F., et MARTUCELLI, D. (1996). À l'école. Sociologie de l'expérience scolaire. Paris : Seuil. DURET, P., et AUGUSTINI, M. (1993). Sport de rue et insertion sociale. Paris : INSEP.

FALT, P. (1981). Les usages sociaux de la croisière. Dans C. Pociello (dir.), *Sports et société* (p. 261-284). Paris : Vigot.

FAURE, J.M. (1990). Le sport et la culture populaire : pratiques et spectacles sportifs dans la culture populaire. Nantes : Lersco.

FINE, G.A. (1987). With the boys: Little League baseball and preadolescent culture. Chicago: University of Chicago Press.

GALLAND, O. (1996). Les jeunes. Paris : La Découverte.

GARNIER, P. (1993). Critique des théories de la socialisation Dans *Du stade au quartier. Le rôle du sport dans l'intégration sociale des jeunes* (p. 49-59). Paris : Syros.

IRLINGER, P., LOUVEAU, C., et METOUDI, M. (1988). Les pratiques sportives des Français. Paris : INSEP.

JEUNESSE AU PLEIN AIR 93 (1988). *Loisirs des enfants et des jeunes*. Saint-Denis : Conseil général de la Seine-Saint-Denis.

KELLERHALLS, J. et MONTANDON, C. (1990). Milieu social, interactions familiales et styles éducatifs. Dans B. Bawn-Legros, et J. Kellerhalls (dir.), Actes du colloque de Liège des 17-18 mai 1990 (pp.127-139).

LALIVE D'EPINAY, C. (1983). Temps libre. Culture de masse et cultures de classes d'aujourd'hui. Lausanne : Favre

LE POGAM, Y. (1979). Démocratisation du sport : mythe ou réalité ? Paris : J.P Delarge.

LE POGAM, Y. (1997). Corporéisme et individualisme hédoniste, Corps et culture, 2, 151-169.

LOUVEAU, C. (1980). Le rôle de la famille dans la genèse des goûts sportifs. Thèse de doctorat en sociologie. Paris : Université de Paris VII.

MEAD, G.H. (1963). L'esprit, le soi et la société. Paris : Presses universitaires de France.

PARLEBAS, P. (1986). Eléments de sociologie du sport. Paris : Presses universitaires de France.

POCIELLO, C. (1981). La force, l'énergie, la grâce et les réflexes. Dans C. Pociello (dir.), *Sports et société* (p. 171-237). Paris : Vigot.

PATUREAU, F. (1992). Les pratiques culturelles des jeunes. Paris : La Documentation française.

PUIG, N. (1990). La composante passionnelle de la pratique sportive des jeunes. In *Le sport moderne en question*. Clermont-Ferrand : AFRAPS, (p. 217-229).

ROBERTS, K., MINTEN, J.H., CHADWICK, K., LAMB, K.L., et BRODIE, D.A. (1991). *Loisir et société / Society and Leisure*, *14*(2), 261-284.

SUAUD, C. (1989). Espace des sports, espace social et effet d'âge. La diffusion du tennis, du squash et du golf dans l'agglomération nantaise. *L'espace des sports no1. Actes de la recherche en Sciences sociales*, 79, 2-20.

WASER, A.M. (1995). Sociologie du tennis. Genèse d'une crise (1960-1990). Paris : L'Harmattan.